



Info du conseil municipal avril 2016

Comptes 2015

Bonne nouvelle pour la collectivité locale, le deuxième exercice comptable de Sauge boucle avec une amélioration de plus de 167'000 francs par rapport aux prévisions. C'est donc un excédent de revenus de 172'520 francs qui sera présenté à l'assemblée municipale du 9 juin prochain au centre communal de Plagne.

Gymnase filière bilingue

Le Conseil municipal a décidé d'autoriser les élèves de la commune de Sauge à participer à la filière bilingue à l'issue de la 10^e ou de la 11^e année scolaire.

Inspecteur du feu

Le Conseil municipal a préavisé favorablement la nomination de M. Reynold Rollier de Nods en remplacement de M. Roland Fischer qui a décidé de mettre un terme à son mandat pour le 31 octobre 2016.

Sirènes

Au vu du raccordement à la Police cantonale de Bienne, la sirène de Frinvillier sera remplacée dans le courant de cet été.

Analyse de l'eau potable

En date du 13 avril dernier, le laboratoire cantonal de Berne a procédé à une vérification du respect des exigences légales posées à l'eau potable. Les échantillons prélevés se sont révélés en ordre. La dureté de l'eau était de 21,7° f (mi-dure).

Bureau de vote du 5 juin 2016

En vue du scrutin populaire du dimanche 5 juin 2016, le bureau de vote est composé de MM. Marion Brandenberger, Esther Holzer, Cédric Bösiger, Raphaël Arn et Célia Augsburgger

Course des personnes âgées - préavis

Les ayants-droit peuvent d'ores et déjà réserver la date du mercredi 7 septembre 2016 pour la traditionnelle course des aînés. Une invitation personnelle sera adressée aux personnes en âge AVS en temps utile.



Info du conseil municipal avril 2016

Clientis

Les autorités locales remercient chaleureusement Clientis Caisse d'Épargne CEC pour la contribution de 7'571 francs versée à la commune comme participation au bénéfice à faire valoir sur les charges de prévoyances sociales.

Compost

Avis aux intéressés, du compost est disponible en libre-service dans les 3 villages aux endroits suivants:

- ✓ Frinvillier : chemin des Pêcheurs
- ✓ Plagne : en-dessous du hangar du cantonnier
- ✓ Vauffelin : en haut du chemin de la Saugé



Annnonce des logements vacants au 1^{er} juin 2016

Dans le cadre de la statistique fédérale pour le dénombrement des logements vacants, nous rappelons que, selon la législation, tous les propriétaires de logements ont l'obligation d'annoncer les logements vacants au 1^{er} juin 2016 auprès de l'administration communale. **Merci donc de bien vouloir faire votre annonce d'ici au 1er juin 2016 au plus tard par courriel au secrétariat municipal ou par téléphone au 032 358 20 25.**

Merci de votre collaboration.